

Courtier ABC Inc.

Votre numéro de compte : 123-4567

Le coût de vos placements et notre rémunération

Ce rapport montre pour 2026

- Le coût de vos placements, y compris ce que vous nous avez payé et ce que vous avez versé à des sociétés de fonds de placement
- Notre rémunération

Le coût de vos placements

Les coûts réduisent vos profits et augmentent vos pertes

Le coût total de vos placements s'est élevé à 815 \$ l'an dernier

Ce que vous avez payé**Nos charges :**

Les montants que vous nous avez payés par retraits de votre compte ou par d'autres moyens tels que des chèques ou des virements de votre banque.

Frais d'administration de compte et d'exploitation – vous nous payez ces frais chaque année	100,00 \$
---	-----------

Frais sur opérations – vous nous payez ces frais lorsque vous achetez ou vendez des placements	20,00 \$
--	----------

Total que vous nous avez payé	120,00 \$
--------------------------------------	------------------

Frais associés aux sociétés de fonds de placement :

Les montants que vous avez payés à des sociétés de fonds de placement qui exploitent les fonds de placement (p. ex., des fonds communs de placement) dans votre compte, ainsi que les frais liés aux fonds de placement.

Frais du fonds¹ – Voir le pourcentage des frais du fonds indiqué dans le tableau ci-dessous	645,00 \$
---	-----------

Frais de rachat des placements avec frais d'acquisition reportés ²	50,00 \$
---	----------

Total que vous avez versé à des sociétés de fonds de placement	695,00 \$
---	------------------

Coût total de vos placements³	815,00 \$
---	------------------

Notre rémunération

Ce que nous avons reçu

Total que vous nous avez payé, comme indiqué ci-dessus	120,00 \$
Commissions de suivi ⁴ qui nous sont versées par des sociétés de fonds de placement, incluses dans les frais du fonds ci-dessus	342,00 \$
Total que nous avons reçu pour les conseils et les services que nous vous avons fournis	462,00 \$

- 1. Frais du fonds :** les frais du fonds comprennent les frais de gestion (qui comprennent les commissions de suivi qui nous sont versées), les frais d'exploitation et les frais de négociation. Vous payez ces frais directement. Ils sont périodiquement déduits de la valeur de vos placements par les sociétés qui gèrent et exploitent ces fonds. Les frais de fonds varient d'un fonds à l'autre. Ils ont une incidence pour vous, car ils réduisent les rendements. Ces dépenses s'accumulent au fil du temps. Les frais du fonds sont exprimés en pourcentage annuel de la valeur totale du fonds. Ils correspondent à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais sur opérations (RFO). Ces coûts sont déjà pris en compte dans les valeurs actuelles déclarées pour vos placements dans le fonds.

Le chiffre indiqué dans le tableau ci-dessus est le montant total estimatif que vous avez payé en frais de fonds pour tous les fonds de placement que vous déteniez l'année dernière. Ce montant dépend de chacune des dépenses de votre fonds et du montant que vous avez investi dans chaque fonds.

Le total des frais de fonds déclarés peut ne pas inclure de renseignements sur les coûts des fonds de placement nouvellement créés.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour obtenir plus de détails sur les frais de chaque fonds que vous détenez.

- 2. Frais de rachat des placements avec frais d'acquisition reportés :** vous avez payé ce coût parce que vous avez racheté vos parts ou actions d'un fonds acheté en vertu d'une option de frais d'acquisition reportés avant l'échéance des frais de rachat et que des frais de rachat étaient payables à la société de fonds de placement. Des renseignements sur ces frais et d'autres frais se trouvent dans le prospectus ou l'aperçu des fonds de chaque fonds de placement mis à disposition au moment de la souscription. Les frais de rachat ont

été déduits du montant de rachat que vous avez reçu.

- 3. Frais de tiers :** les coûts indiqués dans ce rapport n'incluent pas les frais que vous payez directement à des tiers, y compris les frais de garde, les frais d'intermédiaire ou les frais d'intérêt qui peuvent être déduits de votre compte. Vous pouvez contacter ces fournisseurs de services pour plus d'informations.

- 4. Commissions de suivi :** les fonds de placement versent des frais aux sociétés de fonds de placement pour la gestion de leurs fonds. Les sociétés de fonds de placement nous versent régulièrement des commissions de suivi pour les services et les conseils que nous vous fournissons. Le montant de la commission de suivi pour chaque fonds dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie lors de la souscription du fonds. Les commissions de suivi ne vous sont pas directement facturées. Elles nous sont versées par des sociétés de fonds de placement.

Des renseignements sur les frais du fonds, le RFG, les frais sur opérations et les autres frais des sociétés de fonds de placement, ainsi que sur les commissions de suivi, sont également inclus dans le prospectus ou l'aperçu du fonds pour chaque fonds que vous détenez.

Que pouvez-vous faire avec ces informations?

Passez à l'action en communiquant avec votre conseiller pour discuter des frais que vous payez, de leur incidence sur le rendement à long terme de votre portefeuille et de la valeur que vous recevez en retour.

Si vous êtes un investisseur autonome, réfléchissez à l'incidence des frais sur le rendement à long terme de votre portefeuille et aux moyens possibles de réduire ces coûts.

Ratio des frais de fonds pour les fonds de placement que vous déteniez au cours de l'année¹

Au 31 décembre 2026

Portefeuille d'actifs

Descriptif	Ratio des frais du fonds ²
Fonds de placement canadiens	
Fonds de revenu mensuel de Gestion ABC, série A FE	1,00 %
Fonds d'actions canadiennes de Gestion ABC, série A FE	2,00 %
Fonds d'actions mondiales de Gestion ABC, série A	S.O. ³
Fonds de placement étrangers	
FNB S&P 500 de Gestion XYZ (fonds américain)	0,03 %
Moyenne pondérée	1,64 %

1 Ce tableau présente des renseignements sur les frais des fonds de placement que vous déteniez au cours de l'année, y compris les fonds négociés en bourse, exprimés sous un ratio annuel. Veuillez consulter la note 1 - Frais du fonds ci-dessus pour en savoir plus sur les frais du fonds. Veuillez noter que d'autres produits que vous pourriez détenir ou que vous avez pu détenir au cours de la période visée par le rapport, comme les fonds de placement du marché non réglementé, les fonds de placement de travailleurs ou les produits structurés, peuvent comporter des frais intégrés qui ne sont pas déclarés ici. Vous pouvez nous contacter pour plus d'informations. Ce rapport comprend des renseignements sur les frais du fonds et le ratio des frais du fonds des fonds de placement étrangers. Veuillez noter que ces renseignements peuvent ne pas être directement comparables à des renseignements équivalents pour les fonds de placement canadiens, qui peuvent inclure différents types de frais. **2** Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais et le rendement du fonds veuillez consulter le prospectus ou l'aperçu du fonds de chaque fonds de placement. Veuillez consulter votre dernier relevé de compte pour obtenir plus de renseignements sur la valeur marchande et le nombre de titres des fonds de placement que vous détenez actuellement. **3** Le ratio des frais de ce fonds n'est pas disponible puisqu'il s'agit d'un fonds de placement nouvellement créé. **4** Il s'agit du ratio des frais, calculé conformément à la réglementation américaine sur les valeurs mobilières applicable. Veuillez noter que ces renseignements peuvent ne pas être directement comparables à des renseignements équivalents pour les fonds de placement canadiens, lesquels peuvent inclure différents types de frais.

À titre indicatif seulement. Le relevé réel du client peut différer selon le courtier. Les clients sont invités à consulter directement leur courtier. Ce document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de tel type. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, le M stylisé, Investissements Manuvie & M stylisé, et Investissements Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.